

Formation au DE AES 2022-2023 : **Accompagnant Educatif et Social**

Candidats en Voie Directe- formation 12 mois

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaires et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

La formation d'AES est une formation de niveau III.
Elle est inscrite au RNCP et éligible à la mobilisation du compte CPF.

Public cible de la formation :

Tout public intéressé par les métiers du travail social et présentant des aptitudes pour l'aide à la personne et s'engageant à exercer le métier pendant toute la durée de la formation.

Il faut avoir 18 ans pour s'inscrire à la formation.

Prérequis :

Pas de niveau scolaire minimum.

L'entrée en formation est subordonnée à un entretien oral organisé par le Centre de Formation.

Avoir un financement pour effectuer la formation ou être positionné sur les places subventionnées par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Modalité d'entrée en formation :

Sélection à la suite d'un entretien oral.

Equipe pédagogique :

Responsable pédagogique : Marie-Luce ARNOUX

Coordinatrice de formation : Sonia CARDONA

Equipes pédagogiques : Educateur Spécialisé, Infirmier, Conseiller ESF, Psychologue, Ergothérapeute...

Nombre de stagiaires :

Le groupe sera constitué de 10 à 22 stagiaires.

Objectifs de la formation :

- Développer les compétences professionnelles définies par le référentiel d'AES :
- Consolider les capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire et dans la dynamique du projet individualisé de la personne aidée, et ceux en adéquation avec les missions qui lui sont confiées dans le cadre institutionnel.
- Accroître les capacités relationnelles, de communication, d'expression écrite et orale.
- Mieux comprendre les situations de dépendance des différents publics aidés, nécessitant une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social. Approfondir les connaissances théoriques pouvant éclairer les situations rencontrées.
- Favoriser l'élaboration d'une éthique professionnelle et citoyenne, afin d'engager un processus de construction de l'identité professionnelle d'AES.
- Acquérir des outils et techniques du métier d'AES.

Contenu de la formation :

La formation est composée de 5 domaines de formation

| DOMAINES DE FORMATION | DUREE |
|---|--------------|
| DF1 : ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS LES ACTES ESSENTIELLES DE LA VIE QUOTIDIENNE -La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne -Notions de santé -Ergonomie, aide à la mobilité et transferts -Regard sur la personne et des fonctions primaires -La personne et son rapport au corps -Les techniques et outils de communication verbale et non verbale -notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné -Prévention et gestion des situations à risque -Accompagnement à la fin de vie -Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles | 126 h |
| DF2 : ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS LE RESPECT DE CETTE PERSONNE ET DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE -Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne -Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne -Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles | 91 h |
| DF3 : ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE DE LA PERSONNE -Socialisation et inscription dans la vie citoyenne -les différentes dimensions d'accessibilité -La famille et l'entourage -La vie collective -Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation -Prévention de l'isolement des personnes -Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles | 105 h |
| DC4 : POSITIONNEMENT EN TANT QUE TRAVAILLEUR DANS SON CONTEXTE D'INTERVENTION -Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social -Ethique et déontologie -Développement de la personne tout au long de la vie, dans des différentes dimensions, physiques, psychologique et sociale et culturelle | 140 h |

| | |
|---|-------------|
| -Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences, et incidences somatiques, psychiques et sociales -fondamentaux et relatifs aux différents secteurs d'intervention de l'AES -Le contexte professionnel -Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles | |
| DC5 : TRAVAIL EN EQUIPE PLURI PROFESSIONENELLE, GESTION DES RISQUES ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS LIEES A L' ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE -Projet établissement et projet personnalisé -Travail en équipe et organisation -transmission et communication professionnelle -Professionnalisation et construction de l'identité professionnelles | 98 h |

Méthodes pédagogiques :

En centre de formation :

Nous proposons une alternance entre

- cours avec apports théoriques
- cours de pratique en sous-groupe
- groupes stage en sous-groupe
- séances d'APP
- conférences, journées partenariales...

La formation est également composée de 3 stages pratiques d'une durée totale de 840 heures.

Modalité d'accompagnement des stagiaires :

En centre de formation : Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé de son parcours de formation par un formateur référent du centre de formation du Puits de l'Aune. Ce dernier effectue une visite pour chaque stage. Il est disponible pour le stagiaire tout au long de son parcours de formation.

Sur les terrains de stage un tuteur est nommé. Ce tuteur est un professionnel, qui a au moins 3 années d'expérience ; un diplôme d'AMP ou d'AVS ou d'AES, ou un diplôme professionnel de niveau IV ou supérieur, dans le champ de l'éducation spécialisée (moniteur éducateur ou éducateur spécialisé ...), de la santé (IDE) ou de l'éducation inclusive.

Modalité d'évaluation et de certification :

L'évaluation de l'implication dans la formation s'effectue par les bilans de formation, les trois visites de stage ainsi qu'à travers les écrits produits en stage (rapport de stage, études de situation, projet d'animation...). En centre de formation, des entraînements à la certification auront lieu régulièrement dans chacun des domaines de formation.

Concernant la certification : La grande majorité des épreuves s'effectue dans le cadre du contrôle continu et lors d'épreuves certificatives réalisées au sein de l'organisme de formation. Ces épreuves prennent la forme d'oraux, de rapports de stage, de NRPP....

Chaque domaine de compétence doit être validé indépendamment pour obtenir le diplôme.

Durée de la formation :

567 h de formation théorique. La formation comporte également **3 stages d'une durée totale de 840 h.**

Poursuite d'études :

Il s'agit d'un diplôme professionnel ouvrant directement l'accès à l'emploi. Des poursuites d'études

sont possibles : Moniteur Educateur – Educateur Spécialisé – TISF
Cette formation ouvre également la porte à la qualification d'Assistant de Soins en Gériatrie.

Informations pratiques :

La formation se déroulera à partir du novembre 2022.

Horaires en centre de formation : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Lieu : Le Puits de l'Aune – 17 Rue Louis Blanc - 42110 Feurs

Accessible depuis la gare SNCF et ligne TIL à moins de 10 minutes à pied.

Possibilité de restauration sur place (self payant ou coin repas).

Coût de la formation : Pris en charge par le financeur.

Coût du concours : 70 € pour la sélection orale

Contact et retrait des dossiers d'inscription à partir de mars 2022 :
Chantal NOTIN - Assistante formation
Marie-Luce ARNOUX - Responsable de formation AES
Evelyne VERPY-Responsable du centre de formation
Téléphone unique : 04 77 26 11 65 ou email : chantal.notin@cneap.fr

Le Puits de l'Aune, Centre de formation est reconnu par la Charte H+ pour la qualité de son accueil des personnes en situation de handicap en formation.



Le Puits de l'Aune, Centre de formation est référencé sur Datadock depuis le 17 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014



La formation de DEAES est autorisée par
la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui
concoure à son financement.

